

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Urban Dance Lab

RENSEIGNEMENTS ELEVES

NOM : Prénom : Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse (complète) :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| E-mail :

Statut : Chômeur Étudiant (après le lycée) Employé Autre

* SI MINEUR :

NOM Prénom du représentant légal :

Personne à contacter en cas de besoin : Tel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

! Attention les actualités se trouvent sur notre site internet, notre Instagram et notre Facebook !

CHOIX DES COURS ADULTES

RAGGA GIRLY Débutant Moyen

AFRO VIBES Débutant Moyen

L.A. STYLE Débutant Moyen

HIP HOP Moyen

MODERN JAZZ Moyen

TALONS Lina Alexandra

CABARET Débutant Moyen

STREET JAZZ Débutant Moyen

JAZZ FUNK Moyen

LYRICAL/CONTEMPO Débutant Moyen

AFRO FUSION Débutant Moyen

REGGAETON Débutant Moyen

KPOP Tous niveaux

NEWSTYLE Moyen

COMMERCIAL Débutant

BEYONCE STYLE Moyen

CHOIX DES COURS ENFANTS

Éveil à la danse (4-6 ans) Street-Ragga (6-8 ans)

Street-Ragga (9-12 ans) Street-Ragga (13 ans et +)

Afro'kids (dès 10 ans)

Break dance éveil (6-10 ans) Break dance kidz débutant (10 ans et +)

Break dance kidz avancé (10 ans et +) Powermoves/Techniques (10 ans et +)

REGLEMENT

MONTANT TOTAL : € - 5% (chômeurs, étudiants : avec justificatif) SANS REDUCTION

REGLEMENT PAR : Chèque Espèce Prélèvement

ECHÉANCES : Au comptant : 2x 4x 6x 8x 10x

MONTANT DE CHAQUE MENSUALITÉ

FACTURE : OUI, PAR MAIL : NON

Possibilité de fractionner votre règlement de Septembre 2023 à Juin 2024. (Engagement sur 10 mois).

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Urban Dance Lab

Règlement intérieur :

1. Les cours :

Aucune personne n'est admise dans les salles pendant les cours sauf autorisation exceptionnelle du professeur.

- **L'école décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou oubli d'effets personnels.**

- Chewing-gum ... !!! Ceux-ci ne sont pas tolérés pendant les cours.

- **Les inscriptions se font obligatoirement à l'année.** Aucun crédit n'est accepté, possibilité de payer en plusieurs fois par chèques ou par prélèvements bancaires.

- **Aucun remboursement du forfait annuel ne sera effectué en cours d'année (les cours d'essais vous sont offerts pour vous décider).** En cas d'impossibilité définitive de pratiquer une activité physique, dûment constatée par un certificat médical ou en cas d'impossibilité définitive de bénéficier des prestations du club pour des raisons professionnelles dont l'adhérent devra justifier, le présent contrat pourra être résilié à tout moment et sans préavis, par courrier recommandé avec accusé de réception ou lettre remise en main propre contenant les justificatifs précités.

- **Tenues :** - Pour des raisons de sécurité, le port des bijoux est interdit pendant les cours de danse enfant.

- **Baskets :** elles doivent être propres et strictement réservées à la salle de danse.

- **Téléphones :** ils doivent être en silencieux afin de respecter le professeur, vos camarades et le cours.

- **Assiduité :** les élèves sont tenus d'assister régulièrement aux cours et aux répétitions pour pouvoir participer au spectacle de fin d'année.

Des stages seront organisés dans l'année et pendant les vacances scolaires pour petits et grands.

SORTIE DES COURS :

Les élèves ne sont plus sous la responsabilité de l'école de danse après l'horaire de fin de cours annoncé.

Les élèves mineurs ne sont pas autorisés à partir seuls après la fin des cours : les parents ou personnes responsables seront amenés à fournir une autorisation écrite en début d'année, précisant que l'élève peut rentrer seul(e) ou avec une autre personne mentionnée sur cet écrit.

2. Spectacle de fin d'année :

Il a lieu chaque saison en juin. Il n'est **pas obligatoire** mais est conseillé comme outil pédagogique de progression, d'intégration au groupe et d'accomplissement du travail d'une année. Il permet d'appréhender la dimension artistique de la danse.

L'achat des costumes sera à la charge des élèves ou parents d'élèves.

3. Photos & vidéos : droit à l'image :

Le Centre de Danse se réserve le **droit** de prendre dans l'année, lors des cours ou stages, des photos ou vidéos afin de disposer d'un support visuel et de les diffuser sur son site internet ou autres outils de communication. (Facebook, Instagram, etc.)

4. Respect des locaux :

Les vestiaires, toilettes et salles de danse ainsi que l'espace d'accueil sont mis à disposition des personnes inscrites, nous vous demandons d'être attentifs à en **respecter** la propreté.

Défense absolue de stationner dans les impasses donnant sur l'école de danse.

Respecter le voisinage à la sortie des cours (ne pas parler trop fort, musique forte, etc.)

5. Assurances et risque médical :

- L'École est assurée au titre de la responsabilité civile.

- L'adhérent majeur ou mineur doit être à jour à titre personnel de son assurance responsabilité civile vie privée et individuelle

- Chaque adhérent majeur ou mineur doit vérifier auprès de son médecin traitant qu'il ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de la discipline.

J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur de l'école de danse

A : Le :/...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé » (ou du représentant légal)